



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le vingt six mars, le Conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Nombre de votants : 41

Nombre de Présents : 41

Date de la Convocation: 16/03/2009

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance.

1) Vote des comptes administratifs

*** CRECHE**

Conformément à la loi, pour l'adoption des comptes administratifs, M. PETITJEAN, Président de la communauté de communes cède la présidence à Madame Isabelle LACAILLE et se retire pour qu'il soit procédé au vote. La présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)
Résultats reportés	29 326.77	0	0	0	0	0
Opérations de l'exercice	5 378.97	19 966.02	183 319.73	183 319.73	218 025.47	203 285.75
TOTAUX	34 705.74	19 966.02	183 319.73	183 319.73	218 025.47	203 285.75
Résultats de clôture	14 739.72	0	0	0	14 739.72	0
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES	34 705.74	19 966.02	183 319.73	183 319.73	14 739.72	38 009.77
RESULTATS DEFINITIFS	14 739.72	0	0	0	14 739.72	0



Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2008
- Constate que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2007	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Restes à réaliser 2008	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultats
Investissement	-29 326.77€		+ 14 587.05 €	Dépenses	0 €	- 14 739.72€
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	Recettes		0 €

*** RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

La présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)
Résultats reportés	2 451.55	0	0	0	0	0
Opérations de l'exercice	2 776.96	1 146.12	36 412.67	36 412.67	41 641.18	37 558.79
TOTAUX	5 228.51	1 146.12	36 412.67	36 412.67	41 641.18	37 558.79



Résultats de clôture	4 082.39	0	0	0	4 082.39	0
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES	5 228.51	1 146.12	36 412.67	36 412.67	41 641.18	37 558.79
RESULTATS DEFINITIFS	4 082.39	0	0	0	4 082.39	0

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2008
- Constate que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2007	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Restes à réaliser 2007	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultats
Investissement	- 2451.55€		- 1 630.84 €	Dépenses	0 €	- 4082.39€
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	Recettes		0 €



La présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)
Résultats reportés	0	507.27	0	12 696.49	0	13 203.76
Opérations de l'exercice	107.64	688.00	108 244.70	114 710.36	108 352.34	115 398.36
TOTAUX	107.64	1 195.27	108 244.70	127 406.85	108 352.34	128 602.12
Résultats de clôture	0	1 087.63	0	19 162.15		20 249.78
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES	107.64	1 195.27	108 244.70	127 406.85	108 352.34	128 602.12
RESULTATS DEFINITIFS	0	1 087.63	0	19 162.15	0	20 249.78

Le Conseil Communautaire,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2008
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :



	Résultat CA 2007	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Restes à réaliser 2008	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultats
Investissement	+ 507.27 €		580.36 €	Dépenses	0 €	1 087.63 €
Fonctionnement	12 696.49€	0 €	6 465.66 €	Recettes		19 162.15 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, en l'espèce via une recette de 507 € au 001), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008	19 162.15 €
<i>Affectation obligatoire :</i> Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	- €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i> Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	19 162.15 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008	0.00 €



La présentation faite du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédents (€)
Résultats reportés	20 965.04	0	0	853 600.47	0	853 600.47
Opérations de l'exercice	180 304.59	259 534.96	925 087.67	1 202 081.46	1 126 357.30	1 461 616.42
TOTAUX	201 269.63	259 534.96	925 087.67	2 055 681.93	1 126 357.30	2 315 216.89
Résultats de clôture	0	58 265.33	0	1 130 594.26	0	1 188 859.59
Restes à réaliser	0	0	0	0	0	0
TOTAUX CUMULES	201 269.63	259 534.96	925 087.67	2 055 681.93	1 126 357.30	2 315 216.89
RESULTATS DEFINITIFS		58 265.33	0	1 130 594.26	0	1 188 859.59

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2008
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :



	Résultat CA 2007	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2008	Restes à réaliser 2008	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultats
Investissement	- 20 965.04€		+ 79 230.37 €	Dépenses	0 €	+ 58 265.33€
Fonctionnement	874 565.51 €	20 965.04 €	276 993.79 €	Recettes		+ 1 130 594.26€

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008	1 130594.26 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	1 130594.26 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2008 Déficit à reporter (ligne 002)	0 €



2) Vote des comptes de gestion

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2008 du budget principal et des budgets annexes crèche, RAM et portage de repas,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

- ✓ *déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2008 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.*

3) Vote des budgets primitifs

Suite à la présentation détaillée des budgets, *après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire,*

- ✓ *Adopte les budgets annexes :*
 - *CRECHE*
 - *RAM*
 - *PORTAGE DE REPAS*

- ✓ *Adopte le budget principal*

4) Divers

- *Cotisation SIDEC*

Dans le cadre de ses missions d'intérêt collectif, le SIDEC a décidé d'institutionnaliser son service d'aide à la gestion informatique des collectivités et établissements publics du Jura. Dans ce cadre, il est sollicité une cotisation financière de 1038.40 € pour l'année 2009.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire, approuve l'adhésion de la collectivité aux missions d'intérêt commun du SIDEC concernant le service d'aide à la gestion informatique des collectivités locales du Jura.



- Indemnité du receveur pour sa mission d'assistance

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire,

- ✓ *Décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,*
- ✓ *Accorde l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, indemnité calculée selon les bases définies à l'art. 4 de l'arrêté interministériel précité et attribuée à Robert BENNER, Receveur Municipal.*

- Cotisation au Syndicat Mixte Doubs Loue

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes La Plaine Jurassienne au Syndicat Mixte Doubs Loue ainsi que le programme des travaux à réaliser en 2009 exposé lors de l'Assemblée Générale dudit Syndicat, la participation de la Plaine Jurassienne au Syndicat Mixte Doubs Loue est fixée à 50 000 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire, décide d'acquitter la participation au fonctionnement du Syndicat Mixte Doubs Loue fixée à 50 000 € pour 2009. Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 65735.

- Cotisation au Pays Dolois -Pays de Pasteur

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes La Plaine Jurassienne à l'ARAPT du Pays Dolois- Pays de Pasteur ainsi que la réalisation d'un schéma de services à l'échelle du Pays nécessitant l'embauche d'un chargé de mission, la cotisation au titre de cet organisme est fixée à 4 568 € au titre de l'année 2009.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire, décide d'acquitter la cotisation d'adhésion au Pays Dolois Pays-de Pasteur pour 2009 d'un montant de 4 568 €. Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574.

- Suivi animation de l'OPAH

Vu les conclusions de l'étude pré opérationnelle réalisée par Jura Habitat sur le territoire de la communauté de communes mettant en exergue la pertinence d'engager une phase opérationnelle de l'OPAH (suivi-animation) d'une durée de 3 ans.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire,

- *décide de poursuivre la démarche d'OPAH en enclenchant la phase opérationnelle de cette OPAH qui sera conduite par le bureau d'étude Jura Habitat*
- *autorise le Président à engager le marché et à signer toutes pièces relatives à celui-ci et à solliciter toutes subventions permettant la réalisation de ce projet conformément aux plans de financement suivant :*



Estimation du coût du suivi animation sur 3 ans :

Dépenses HT	€	Recettes	Taux	€
Suivi Animation	92 100	Conseil Régional de Franche-Comté	35%	32 235.00
		ANAH	45%	41 445.00
		Plaine Jurassienne	20%	18 420.00
TOTAL	92 100	TOTAL	100%	92 100

Soit le plan de financement suivant pour 2009 correspondant à la 1^{ère} année de suivi animation :

Dépenses HT	€	Recettes	Taux	€
Suivi Animation	33 200	Conseil Régional de Franche-Comté	35%	11 620
		ANAH	45%	14 940
		Plaine Jurassienne	20%	6 640
TOTAL	33 200	TOTAL	100%	33 200

- Fixation de la durée d'amortissement

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire, fixe la durée d'amortissement à :

- 15 ans pour les travaux d'électrification des défibrillateurs
- 40 ans pour la Maison Intercommunale des services.

Patrick PETITJEAN
Le Président